



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat, tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 20h00, le 6 août 2018.

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Marie Gratton, maire**
Jean-Marc Lemieux, conseiller au siège no. 1
Renald Roy, conseiller au siège no. 2
Richard Émond, conseiller au siège no. 4
Jacinthe Côté, conseillère au siège no. 5
Louis-Seize Sergerie, conseiller au siège no. 6

ÉTAIT ABSENT : Simon Landry, conseiller au siège no. 3 (absence motivée)

ÉTAIT AUSSI PRÉSENTE : Marielle Émond, greffière adjointe

Tous formant quorum sous la présidence de madame Marie Gratton, maire, la séance est ouverte à 20h12.

RÉS.01.08.18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et unanimement résolu que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉS.02.08.18

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3, 5 ET 12 JUILLET 2018

Il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et résolu unanimement que le **PROCÈS-VERBAL** de la **séance ordinaire** du 3 juillet 2018 ainsi que les **PROCÈS-VERBAUX** des **séances extraordinaires** du 5 et 12 juillet 2018 soient et sont approuvés tels que présentés.

ADOPTÉE

RÉS.03.08.18

APPROBATION DES COMPTES MENSUELS RÉGULIERS VILLE ET ARÉNA

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et unanimement résolu que les comptes de la Ville de Cap-Chat couvrant les chèques **#7242 à #7257** ainsi que **#30794 à #30862**, pour un montant total de **388 928.83\$**, soient et sont approuvés.

ADOPTÉE

RÉS.04.08.18

AUTORISER VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE / CORPORATION DE L'ARÉNA DE CAP-CHAT INC. – 10 000.\$ - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RENALD ROY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE le versement d'une aide financière** de l'ordre de **dix mille dollars** (10 000.\$) à la **Corporation de l'Aréna de Cap-Chat Inc.**, dans le but de payer le salaire et les frais inhérents du soutien en loisirs pour la période s'échelonnant jusqu'au 22 septembre 2018; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.05.08.18

ACCEPTER SOUMISSION POUR ACHAT D'UNE LAME FRONTALE ET AILE DE CÔTÉ / MÉTAL PLESS – 28 950.\$ + TX – FONDS DE ROULEMENT

CONSIDÉRANT la résolution no. 17.07.18 adoptée le 3 juillet 2018 autorisant une demande de soumission par voie d'invitation écrite pour l'achat d'une lame frontale et d'une aile de côté pour le camion 10 roues Sterling;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont déposé des soumissions conformes au devis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **ACCEPTÉ la plus basse soumission reçue, soit Métal Plus**, pour un montant de l'ordre de **28 950.\$ + taxes incluant tout autre frais inhérent**, tel que mentionné à l'appel d'offres daté du 12 juillet 2018, relative à l'**achat d'une lame frontale et d'une aile de côté**.

Il est, de plus, résolu que **cette dépense soit appropriée au Fonds de roulement** et que **le remboursement soit effectué selon les modalités suivantes**, à savoir :

2019	6 078.78\$
2020	6 078.78\$
2021	6 078.78\$
2022	6 078.77\$
2023	6 078.77\$

ADOPTÉE

RÉS.06.08.18

AUTORISER L'ACHAT D'UN VÊTEMENT DE PROTECTION (BUNKER) / L'ARSENAL – 1 557.25\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE l'achat d'un vêtement sur mesure de protection contre l'incendie** (bunker) de « L'Arsenal », pour un montant de l'ordre de **1 557.25\$ + taxes**; cette somme étant appropriée au **budget régulier**.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est 20h30 et il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** que l'assemblée soit et est levée.

MARIE GRATTON
MAIRE

MARIELLE ÉMOND
GREFFIÈRE ADJOINTE